WASTE MANAGEMENT - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

Liste des membres à jour au 22 novembre 2023

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du milieu municipal	Citoyen	Alain Gauthier		X
		Josiane Pagé	X	
	Résident du Club du Faisan	Marie-Christine Poisson		X
		Guillaume Perreault Smith	X	
	MRC Drummond	Sylvain Jutras		X
		Anick Verville	X	
	Ville de Drummondville	Marie-Ève Vadnais		X
		Sarah Saint-Cyr Lanoie	X	
		Daniel Pelletier	X	
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Yves Gatien (Président)	X	
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Marie-Pascale Duvieusart	X	
	Société ornithologique du Centre-du-Québec	Suzanne Lévesque		X
Représentant des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville			X
Représentante du milieu agricole	UPA	Dorothéa Beier	X	

WM :
M. Marc-André Lamothe, directeur régional du LET de Drummondville
Mme Ann Claire Caillaud, spécialiste, protection en environnement pour le Marché de l'Est du Canada (WM)
Daniel Camara, ingénieur régional

GARAF :
François Roy, technicien en gestion des aménagements
Sarah Prévost, technicienne en bioécologie
Pablo Desfossés, Coordonnateur

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :
M. Alex Craft, animateur
M. Nicolas Lavoie, rapporteur

COMITE DE VIGILANCE
Lieu d'enfouissement technique de WM, Saint-Nicéphore
Maison GARAF, 6750, Boulevard Saint-Joseph
22 novembre 2023, à partir de 19 h

Ordre du jour

19 h — Mot de bienvenue

19 h 05 — Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 6 septembre 2023)

19 h 10 — Projets environnementaux et communautaires
- GARAF
- Ramo

19 h 45 — Suivis sonores (point de T3-2023 repoussé à T4-2023)

19 h 55 — Actions de suivi
- Retour sur les photos des attaches-tomates des Serres Demers
- Chauves-souris aux Serres Demers
- Bilan du nombre de demandes de visite de site
- Revenir au comité sur l'étude de l'Université de Sherbrooke et le rapport qui a été soumis.
- Déplacement de l'entrée
- Travaux de recouvrement cellules 5 à 8 et phase 3A

20 h 20 — Bilan de l'année écoulée
- Contribution au fonds de fermeture
- Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale
- Lettre de crédit (renouvellement)
- Contrôle des goélands
- Bilan annuel des plaintes
- Bilan annuel des visites du MELCCFP

20 h 45 — Rapports d'activités (inclus dans le bilan de l'année)

20 h 50 — Divers et prochaines réunions
- À confirmer

20 h 55 — Fin de la rencontre

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Réunion régulière
22 novembre 2023

Ordre du jour

- Approbation de l’ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu
- Projets environnementaux et communautaires
- Suivis sonores (sujet non traité en septembre)
- Actions de suivi
- Bilan de l’année écoulée
- Rapports d’activités
- Divers et prochaine réunion

Projets environnementaux et communautaires

GARAF

garafpaje

www.garaf.org

Présentation au comité vigilance

Centre de services scolaire des Chênes

Québec

Présentation de la Phase 2 : Maison Garaf

- Offrir de nouveaux services et activités aux écoles, à des CPE, ainsi qu'à la communauté.

- Trois axes : éducation/sensibilisation/environnement (lutte au changement climatique et conservation de la biodiversité).

- Des investissements de 418 000 $ pour la réalisation des aménagements.
  - Permet diverses activités et ateliers pédagogiques.
  - Infrastructures favoriseront la formation ainsi que la tenue de congrès et colloques.
  - Réaliser simultanément trois ateliers à la fois et ainsi accueillir 3 groupes.

Valorisation du bois de coupe des cellules

Présentation de la Phase 2 Maison Garaf

- Projet Aquaculture
- Projet mini-murs végétaux
- Projet apiculture
- Projet des sentiers
  - Délimitation des milieux humides
  - Élaboration d'un plan avec les élèves
  - Stations d'apprentissage

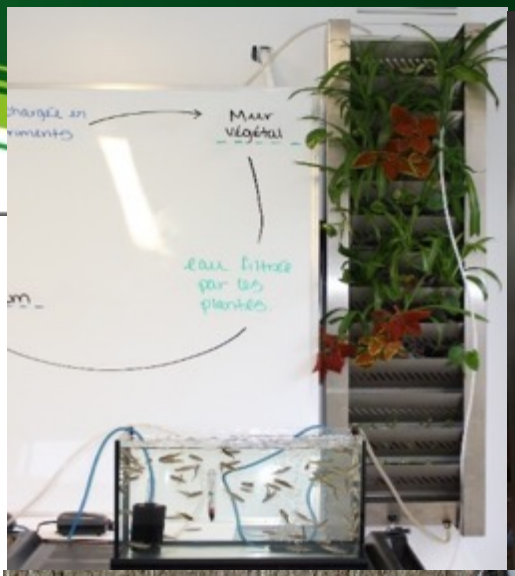

Données d'échantillonnages du ruisseau Paul-Boisvert et du GARAF

Suivis du Paul-Boisvert 2023

- Stations : Caya, RB1, RB2, et Allard.
- Suivi de avril à décembre hebdomadairement.
- Geneviève n'a rien remarqué de particulier sauf un peu d'érosion à RB2 et un peu plus de sédiment qui s'est accumulés à RB1 au fil des ans.
- MES en dessous de 50 mg/L majoritairement.
- Quelques exceptions lors de fortes pluies.

GARAF

- Suivis de nichoirs
  - Présence Hirondelle bicolore et Hirondelle noire
- Écoute nocturne de chauves-souris
  - Chauves-souris cendrée
- Observation de la faune par caméra
  - Cerf de virginie (et son faon)
  - Héron vert
- Suivis de la qualité de l'eau par les macroinvertébrés

Comparatifs arbres coupés versus plantés

- Superficie coupée 1,7 ha
- Plantation été 2023
  - Superficie plantée 1,2 ha
  - Quantité d’arbres 4600
- Sablière Nord
  - Installation d’une toile de coco
  - Ajout de compost
  - Ensemencement

Contrôle des sédiments :Étang à castor

- Suivis de matières en suspension sur le site, jusqu'au ruisseau Paul-Boisvert.

- Installation de barrière à sédiments près des travaux.

- Travaux de restauration de bande riveraine avant le Paul-Boisvert.
  - 100m aménagés

Plantation de saules

16 juillet 2019

17 août 2020

Été 2021

- À l'automne 2021, les saules ont été récoltés sous forme de copeaux qui ont été stockés en pile à proximité de la plantation.

- Au printemps 2022, le copeau en question a été épandu de façon ciblée dans la portion non irriguée de la plantation, aux emplacements où une plus faible croissance des saules avait été observée. Cet épandage de copeaux avait pour objectif d'augmenter la teneur en matière organique du sol aux emplacements concernés, toujours dans l'objectif de favoriser la croissance des saules.

- Une seconde récolte est prévue à l'automne 2023. Encore une fois, il est prévu d'utiliser le copeau comme amendement en matière organique dans les parcelles plus faibles de la plantation.

Actions de suivi

Action de suivi – Concentration d'azote des fertilisants

- Un épandage de fertilisant a été effectué au printemps 2022 sur toute la portion de la plantation n'étant pas irriguée avec du lixiviat. L'objectif de cet amendement était de compenser la carence en azote du sol afin de favoriser une bonne croissance des saules et de maintenir la santé de la plantation. Le fertilisant épandu était de l'urée (46-0-0), qui est d'usage commun en agriculture.

Automne 2023

Action de suivi – Expliquer le processus de relargage et de séquestration du carbone

- La captation du carbone au niveau de la plantation de saule s'effectue lors de la croissance des arbres. Via le processus de photosynthèse, les saules captent de dioxyde de carbone de l'atmosphère. Une partie du carbone ainsi absorbé est stocké dans la biomasse (tiges, feuilles, racines) pendant la croissance de l'arbre.

- La séquestration du carbone capté par les saules dépend de l'usage du bois suivant la récolte des saules. Certains usages permettent de séquestrer à long terme le carbone capté par les saules (p.ex. utilisation du bois dans des matériaux de construction), alors que d'autres usages présentent une séquestration à plus court terme (p.ex. une utilisation du bois comme paillis ou amendement de matière organique).

- Pour un usage comme amendement, le relargage du carbone se produit lors de la décomposition du bois. Sous l'action des microorganismes du sol, une partie du carbone est minéralisée dans le sol, mais une portion est également relarguée sous forme de gaz carbonique dans l'atmosphère.

Action de suivi – Retour sur les photos des attache-tomate des Serres Demers

Action de suivi – Chauves-souris aux Serres Demers

- Aucune chauve-souris n'a été aperçu à l'intérieur des Serres depuis le début de leur opérations.

Action de suivi – Présentation du rapport final des travaux de recherche de l'Université de Sherbrooke

- Les résultats de l'étude seront finalement présentés en 2024.

https://youtu.be/z4kyp8QCa1I

- Faits-saillants des objectifs de l'étude
  - Tester quatre recouvrements
    - Celui utilisé avant 2018
    - Un recouvrement contenant des sols « AB »
    - Deux recouvrements contenant des sols « BC »
  - Mesurer la quantité de lixiviat percolée pour chacun des recouvrements
  - Évaluer le niveau de contamination des eaux de surface
  - Évaluer le niveau de contamination des sols de surface

Actions de suivi – Déplacement de l'entrée

Mise en contexte et procédure d'une demande d'autorisation

La nouvelle procédure pour les demandes d'autorisations ministérielles se fait en 2 étapes :

1- La première étape consiste à remplir plusieurs formulaires qui correspond au projet en question et le déposer sur le site du ministère pour que l'équipe de recevabilité vérifie le contenu. Si la demande est jugée recevable, nous passons à la deuxième étape, Sinon on recommence.(L'étape de la recevabilité peut prendre jusqu'à 3 mois). **La première étape a été complété.**

2- Lorsque la demande est recevable, le dossier est transmis à la Direction régionale d'où le projet sera réalisé. La personne responsable du dossier procède en 2 étapes :

2.1- Il analyse la demande plus en profondeur et vérifie les aspects techniques de la demande. Après son analyse, il envoie une série de question pour qu'on puisse y répondre(de l'analyse aux réponses aux questions, il peut s'écouler 4 mois). **Nous sommes à cette étapes. Les réponses seront envoyées au ministère pour le 1 er décembre 2023**

2.2- Lorsque l'étape des questions/réponses est terminé, le ministère délivre le permis.

Action de suivi – Travaux de recouvrement des cellules 5 à 8 et de la phase 3A

Suivi sonore

Rappel:

- Sujet reporté à cette rencontre en lien avec la réception du rapport
- Suivi exigé par le ministère (décret 551-2013)
- Réalisé 1 fois par année
- Normes précisées dans *la Note d'instructions sur le traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*
- Rapport annuel transmis au ministère

Suivi sonore

Méthodologie

- Réalisé par la firme spécialisée en étude du climat sonore, Yockell et associés
- 4 points de mesure (près du site) et 4 points de référence (loin du site) pour comparer le bruit
- Appareil utilisé : sonomètre
- Bruit enregistré sur 24 heures – période sans pluie ni vents
- La contribution du site de WM est ensuite isolée

Localisation des points de mesure

Points de mesure

- Point P1 : 9, rue de la Pintade
- Point P2 : 6460, Boulevard Saint-Joseph (rte 143)
- Point P3 : 195, rue Dominique
- Point P4 : 45, rue de la Cordelle

Points de référence

- Point R1 : 240, rue des Mésanges (en référence au point P1)
- Point R2 : 4780, boul. St-Joseph (en référence au point P2)
- Point R3 : 150 rue Mantha (en référence au point P3)
- Point R4 : 370, rue des Mésanges (en référence au point P4)

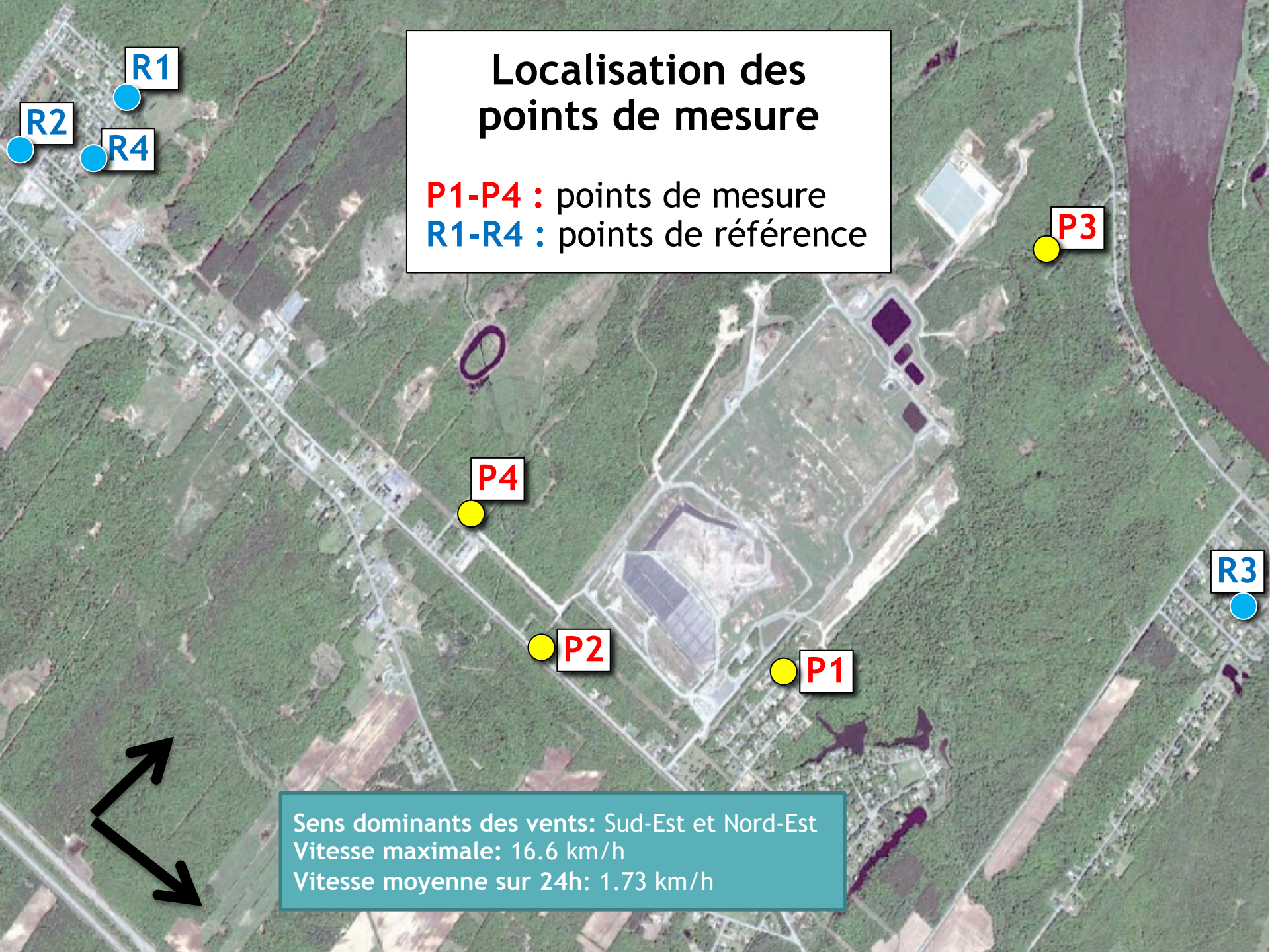
Localisation des points de mesure
P1-P4 : points de mesure
R1-R4 : points de référence
R1
R2
R4
P3
P4
R3
P2
P1
Sens dominants des vents: Sud-Est et Nord-Est
Vitesse maximale: 16.6 km/h
Vitesse moyenne sur 24h: 1.73 km/h

Normes à respecter

- Diffèrent selon la période de la journée (jour, nuit)

- Correspond à
  - La valeur précisée au règlement OU
  - Le bruit dit « résiduel » (bruit déjà présent dans le milieu, sans la contribution du site)

Résultats - rue de la Pintade (P1)

(Référence : rue des Mésanges (R1))

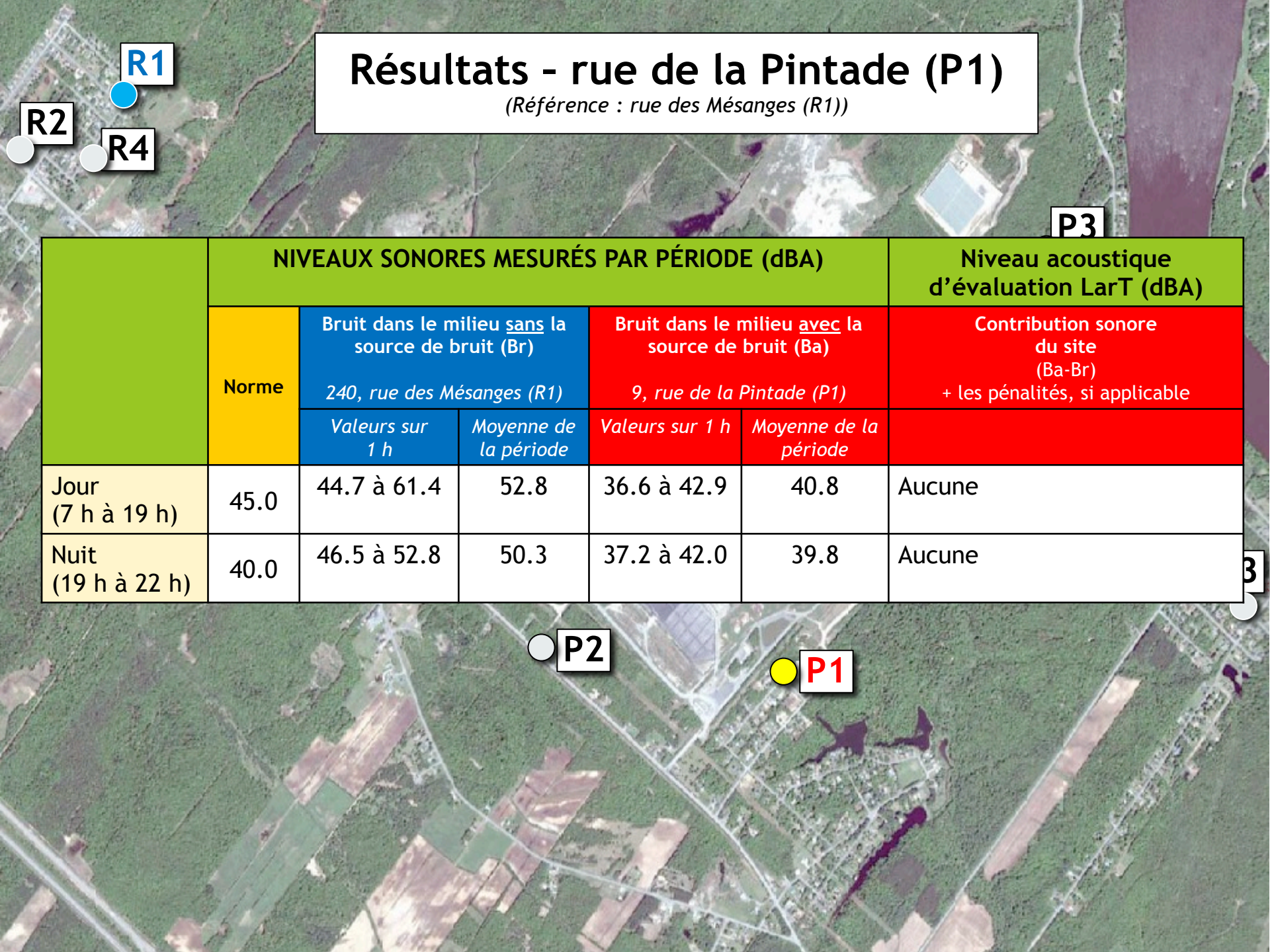

	NIVEAUX SONORES MESURÉS PAR PÉRIODE (dBA)					Niveau acoustique d'évaluation LarT (dBA)
	Norme	Bruit dans le milieu sans la source de bruit (Br) *240, rue des Mésanges (R1)*		Bruit dans le milieu avec la source de bruit (Ba) *9, rue de la Pintade (P1)*		Contribution sonore du site (Ba-Br) + les pénalités, si applicable
		Valeurs sur 1 h	*Moyenne de la période*	*Valeurs sur 1 h*	*Moyenne de la période*	
Jour (7 h à 19 h)	45.0	44.7 à 61.4	52.8	36.6 à 42.9	40.8	Aucune
Nuit (19 h à 22 h)	40.0	46.5 à 52.8	50.3	37.2 à 42.0	39.8	Aucune

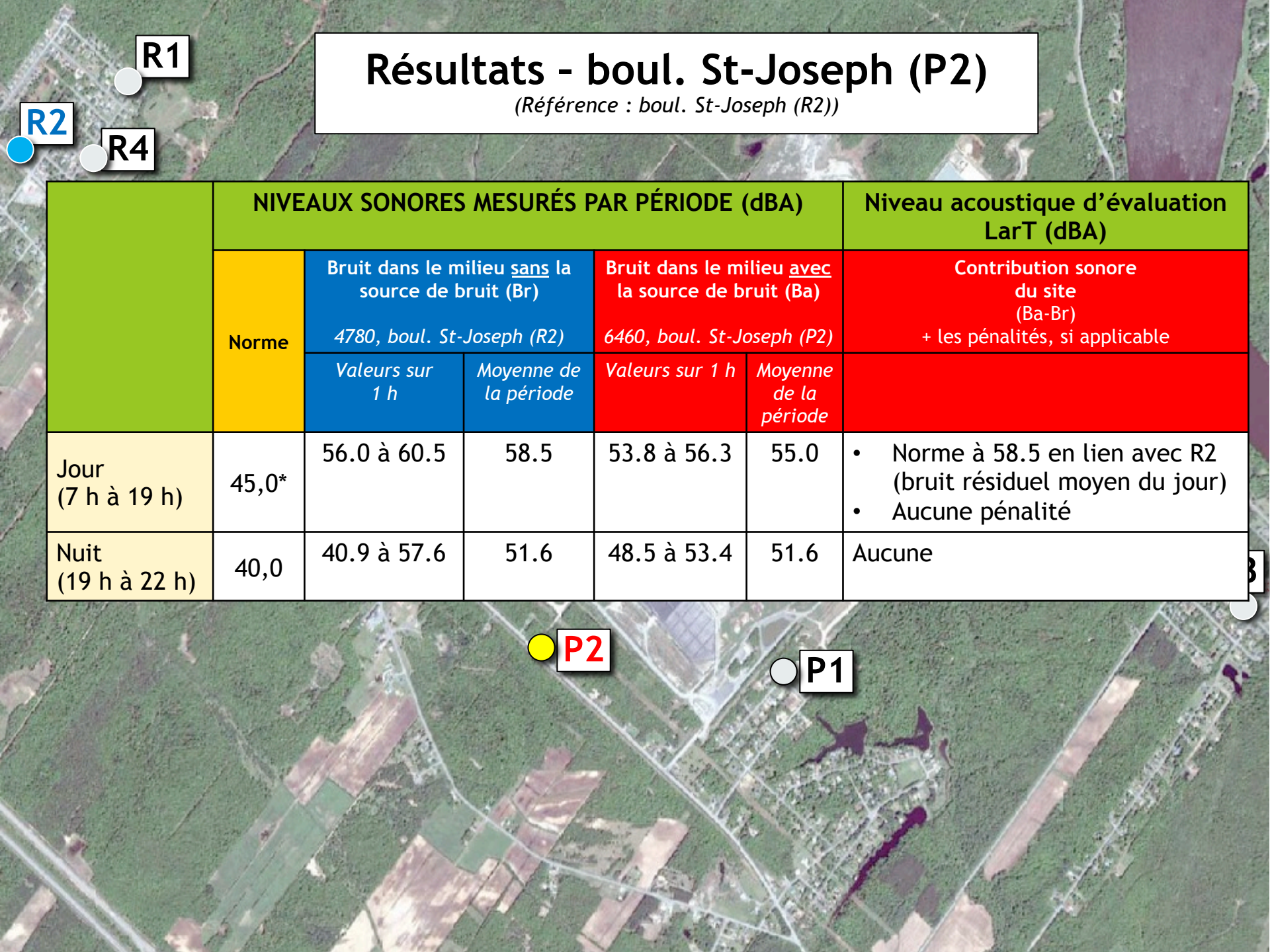

Résultats - boul. St-Joseph (P2)

(Référence : boul. St-Joseph (R2))

	NIVEAUX SONORES MESURÉS PAR PÉRIODE (dBA)					Niveau acoustique d'évaluation LarT (dBA)
	Norme	Bruit dans le milieu sans la source de bruit (Br) *4780, boul. St-Joseph (R2)*		Bruit dans le milieu avec la source de bruit (Ba) *6460, boul. St-Joseph (P2)*		Contribution sonore du site (Ba-Br) + les pénalités, si applicable
		Valeurs sur 1 h	*Moyenne de la période*	*Valeurs sur 1 h*	*Moyenne de la période*	
Jour (7 h à 19 h)	45,0*	56.0 à 60.5	58.5	53.8 à 56.3	55.0	• Norme à 58.5 en lien avec R2 (bruit résiduel moyen du jour) • Aucune pénalité
Nuit (19 h à 22 h)	40,0	40.9 à 57.6	51.6	48.5 à 53.4	51.6	Aucune

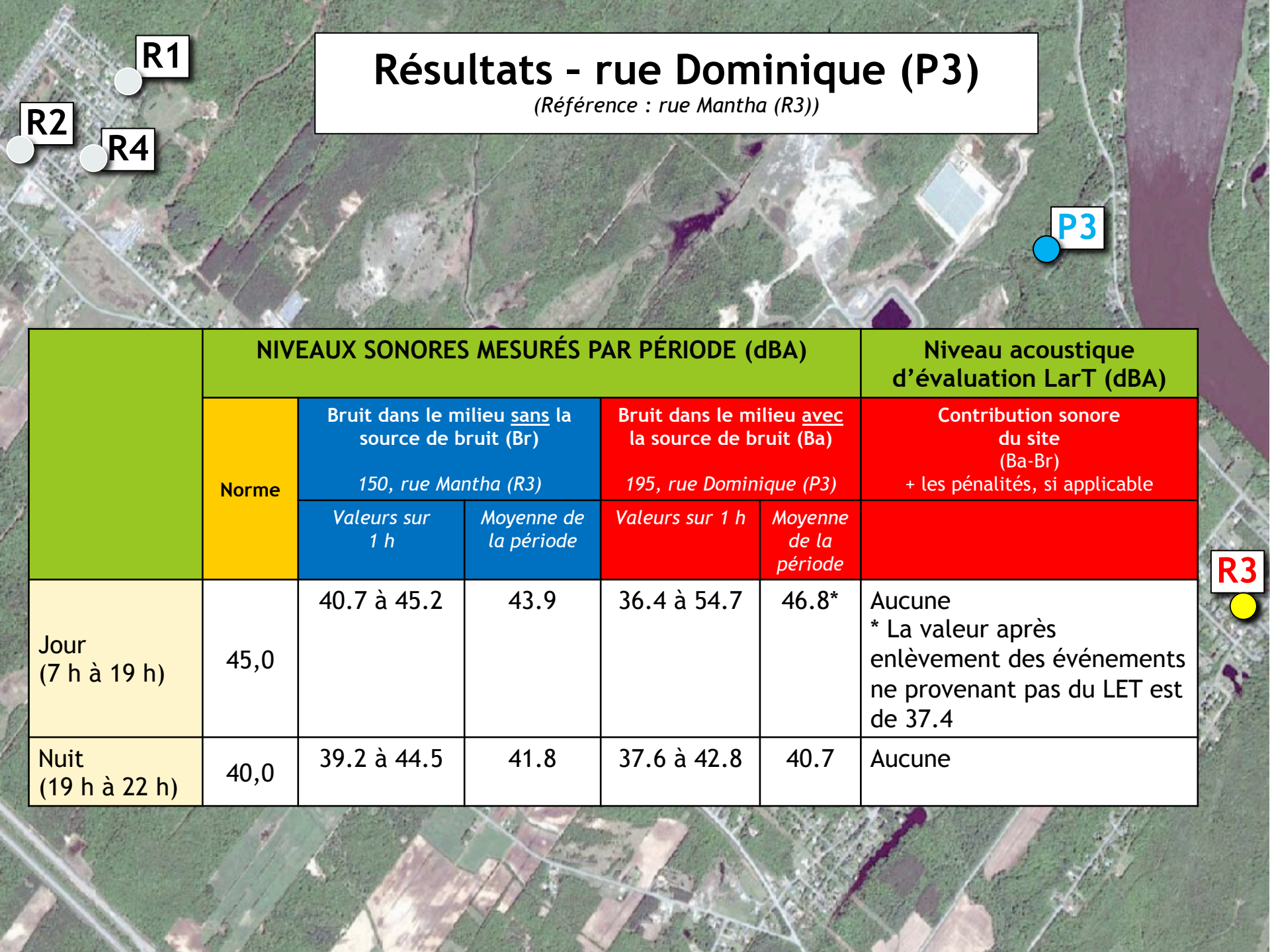

Résultats - rue Dominique (P3)

(Référence : rue Mantha (R3))

	NIVEAUX SONORES MESURÉS PAR PÉRIODE (dBA)					Niveau acoustique d'évaluation LarT (dBA)
	Norme	Bruit dans le milieu sans la source de bruit (Br) *150, rue Mantha (R3)*		Bruit dans le milieu avec la source de bruit (Ba) *195, rue Dominique (P3)*		Contribution sonore du site (Ba-Br) + les pénalités, si applicable
		Valeurs sur 1 h	*Moyenne de la période*	*Valeurs sur 1 h*	*Moyenne de la période*	
Jour (7 h à 19 h)	45,0	40.7 à 45.2	43.9	36.4 à 54.7	46.8*	Aucune * La valeur après enlèvement des événements ne provenant pas du LET est de 37.4
Nuit (19 h à 22 h)	40,0	39.2 à 44.5	41.8	37.6 à 42.8	40.7	Aucune

Résultats - rue de la Cordelle (P4)

(Référence : rue des Mésanges (R4))

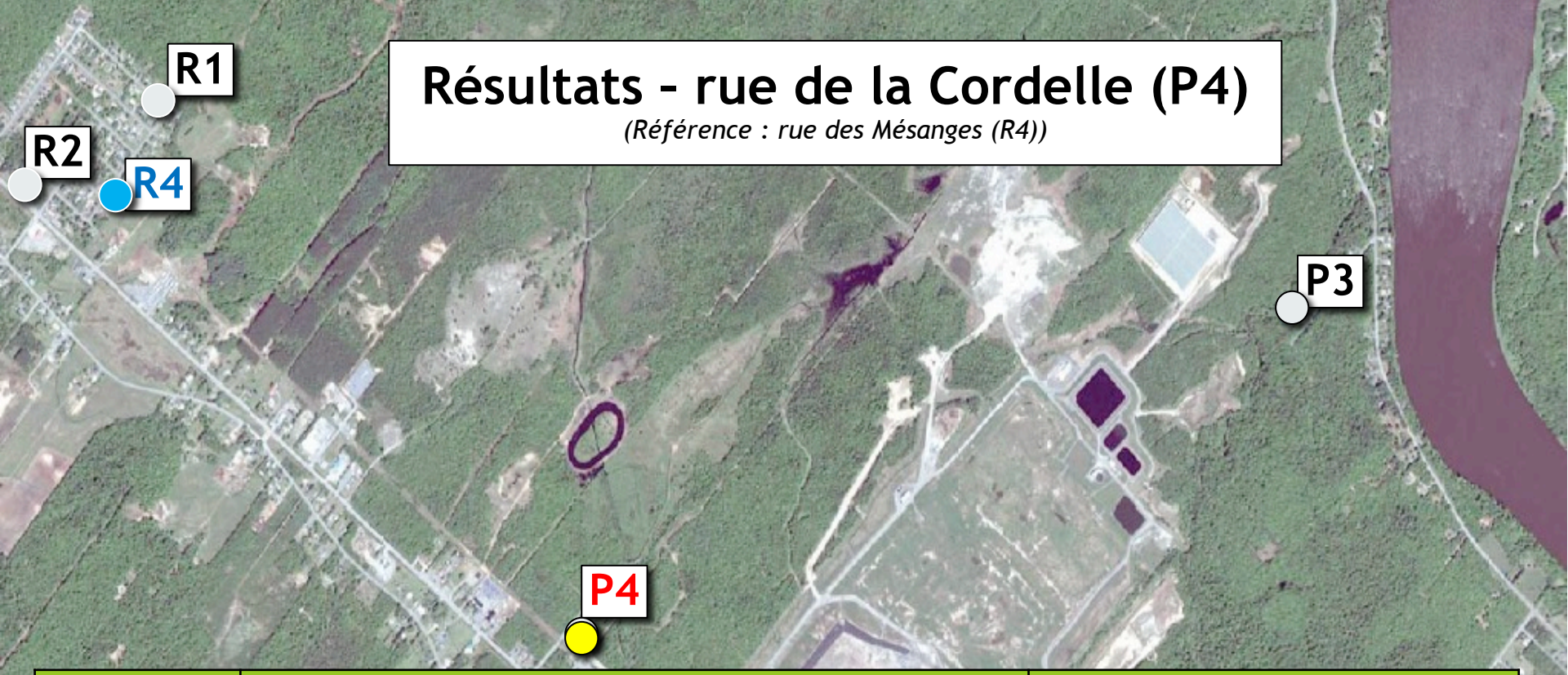

	NIVEAUX SONORES MESURÉS PAR PÉRIODE (dBA)					Niveau acoustique d'évaluation LarT (dBA)
	Norme	Bruit dans le milieu sans la source de bruit (Br) *370, rue des Mésanges (R4)*		Bruit dans le milieu avec la source de bruit (Ba) *45, rue de la Cordelle (P4)*		Contribution sonore du site (Ba-Br) + les pénalités, si applicable
		Valeurs sur 1 h	*Moyenne de la période*	*Valeurs sur 1 h*	*Moyenne de la période*	
Jour (7 h à 19 h)	45,0	47.6 à 53.0	49.9	41.6 à 44.7	43.1	Aucune
Nuit (19 h à 22 h)	40,0	40.5 à 49.1	45.2	34.8 à 45.2	40.3	Aucune

Bilan de l’année écoulée

Contribution au fonds de fermeture

Rappel

- Le décret exige que WM constitue des garanties financières pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture pendant une période minimale de 30 ans pour la Phase 3A.
- L'argent est versé dans une fiducie d'utilité sociale et l'accord du ministère est requise pour retirer des sommes.
- Le montant total exigé par le ministère était de 4,9 millions $, lequel a été atteint à la fin de 2019.

État de situation

- En date du 20 novembre 2023, 6,32 millions $ sont accumulés dans la fiducie.
- Une somme totale de 14,7 millions $ devra être accumulée d'ici 2032 pour les phases 3A et 3B-1

Contribution au fonds de fermeture

Année	Montant versé
2013	137 901 $
2014	484 925 $
2015	706 502 $
2016	757 389 $
2017	1 086 620 $
2018	1 082 482 $
2019	559 575 $
2020	0 $
2021	0 $
2022	205 773 $
2023	653 039 $
Valeur au 20 novembre 2023 (incluant intérêts)	6 322 686.33,33 $

Contribution aux fonds d’urgence et d’action environnementale

- Question d'un membre du comité lors de la dernière rencontre :

Comment sont utilisé ces fonds par la Ville de Drummondville?

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

Fonds	Description	Montants prélevés	Détails
Urgence environnementale	• Créé à la demande de la Ville et de la MRC • Vise à assurer la disponibilité des fonds **en cas d'urgence environnementale**	0,32 $ / tonne de matières **(poids)**	Exclut les sols de recouvrement Exclut aussi les matières de la MRC
Action environnementale	• Créé à la demande de la Ville et de la MRC • À la disposition de la Ville • Vise à **soutenir des projets environnementaux à la Ville**	0,95$/ tonne de matières **(poids)**	Exclut les sols de recouvrement

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

	Fonds d'urgence environnementale	Fonds d'actions environnementales	Total
2013	29 591 $	103 117 $	132 708 $
2014	34 468 $	123 751 $	158 219 $
2015	64 785 $	221 557 $	286 342 $
2016	60 057 $	206 499 $	266 556 $
2017	68 628 $	221 752 $	290 380 $
2018	81 124 $	268 041 $	349 165 $
2019	54 958 $	168 480 $	223 438 $
2020	86 375 $	263 933 $	350 308 $
2021	75 983 $	233 051 $	309 034 $
2022	109 350 $	336 071 $	445 422 $
2023	104 140 $	316 262 $	420 402$
Total	**769 459 $**	**2 462 514 $**	**3 231 973 $**

Lettre de crédit (renouvellement)

La Banque De Nouvelle-Écosse
Centre de Services Internationaux
1 avenue St. Clair Est, 4ième étage
Toronto, Ontario M4T 1Z3
Tel: 1-888-722-3867
Fax: 416-866-4286
SWIFT: NOSCCATTTPT

Ministre de Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec, Canada

le 16 octobre, 2023

Objet : Notre Lettre de crédit standby irrévocable n° : S18572/327574

Cher client,

Destinataire: Ministre de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 1579,
boulevard Louis-Fréchette, Nicolet (Québec).

Nous confirmons par la présente que la lettre de crédit standby irrévocable susmentionnée portant le numéro de référence S18572/327574 (numéro de référence de Montréal: S51151/308727), pour un montant de 11,000,000.00 Dollars Canadiens (Onze million et 00/100 Dollars Canadiens)
est renouvelée jusqu'au 28 septembre 2024 après la date d'expiration (28 septembre 2023), conformément à la clause de renouvellement automatique prévue dans ladite lettre de crédit.

À moins d'instructions contraires dans la présente, toute correspondance ou demande de renseignement concernant cette transaction doit être adressée à notre centre de service à la clientèle à l'adresse ci-dessus et au numéro de téléphone : 1-888-722-3867. Dans toute correspondance ou demande de renseignements par téléphone, veuillez indiquer notre numéro de référence.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Ledia Dervishaj
02124

OMER MANZAR
M1006

Signature(s) autorisée

Gestion des goélands

L.E.T. de WM
à Saint-Nicéphore

Artemis
GESTION DE LA FAUNE

Novembre 2023

Gestion des goélands

- **Recouvrement des déchets à la fin de chaque journée de travail**
- **Effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie entraînés**
  - Depuis 2012
  - Mars à décembre, du lundi au vendredi
  - Méthode silencieuse et écologique
  - Réalisé par des biologistes et des technicien(ne)s en gestion de la faune
  - Buses de Harris et faucons hybrides
  - L'oiseau de proie pourchasse les goélands afin qu'ils quittent le site et soient plus réticents d'y revenir
  - Reconnaissance instinctive de l'oiseau de proie comme un prédateur (danger réel!)

But : Rendre le site hostile pour les goélands et les empêcher de s'y nourrir afin qu'ils perdent l'habitude de le fréquenter

GESTION DES GOÉLANDS

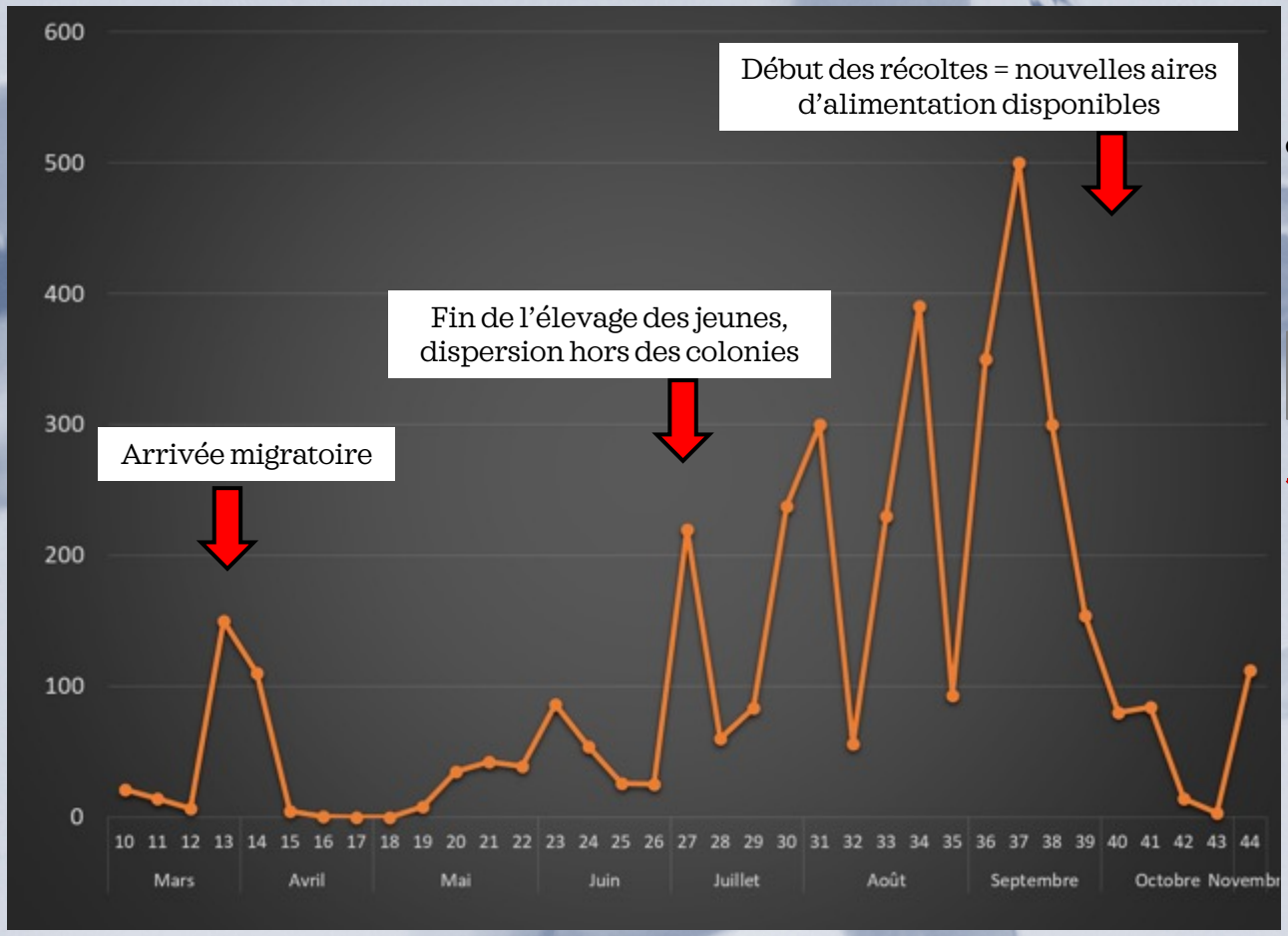

Moyennes hebdomadaires du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2023

Mi-novembre = premières neiges , départ migratoire imminent

** Note : données partielles en date du 3 novembre 2023*

Gestion des goélands

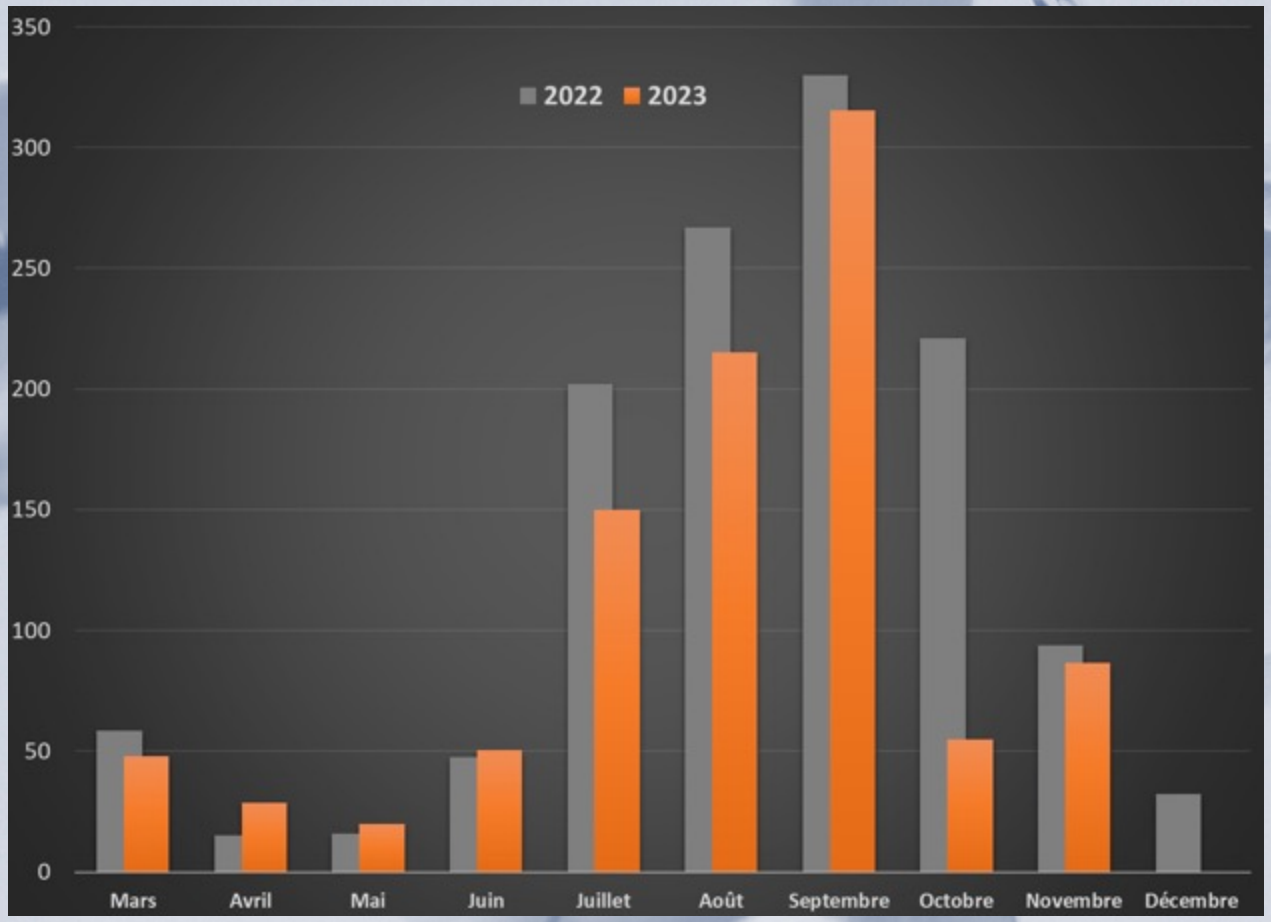

Moyennes mensuelles
du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2022 et 2023

** Note : données partielles en date du 3 novembre 2023*

Gestion des goélands

Année	Moyenne	Durée du mandat	Nb jours travaillés
2009 [1]	1 286	n/a	n/a
2012	576	4 avril au 31 décembre	188
2013	242	2 janvier au 20 décembre	253
2014	208	3 mars au 19 décembre	206
2015	128	2 mars au 31 décembre	218
2016	294	29 février au 23 décembre	215
2017	169	6 mars au 22 décembre	210
2018	272	5 mars au 21 décembre	210
2019	146	4 mars au 20 décembre	210
2020	146	2 mars au 18 décembre	210
2021	118	1er mars au 22 décembre	213
2022	130	28 février au 22 décembre	214
2023 [2]	*110*	*6 mars au 3 novembre*	*175*

Moyennes annuelles
du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2009, puis de 2012 à 2023

[1] *Étude d'impact réalisée par AECOM Tecsult inc.*

[2] *Données partielles en date du 3 novembre 2023*

Bilan du nombre de demandes de visite de site

Année	Nombre de demandes totales	Nombre de demandes par type de groupe
2022	8	Scolaire : Familial : 1 Affaires : 3 Gouvernemental: 2 Autres : 2 Internes *: 2
2023	8	Scolaire : 5 Familial : 2 Affaires : Gouvernemental: Autres : 1 Internes *: 5

* Les demandes de visites internes, c'est-à-dire provenant d'employés de WM ne sont pas comptabilisés dans le total.

Bilan annuel des plaintes

1 plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date et heure	Mode de réception	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Date de traitement par WM	Mesure(s) corrective(s)
4 janvier - 15h23	Téléphone	-2°C / Vent N-E	Voisin du site	Odeurs	4 janvier	
16 janvier - 10h05	Téléphone	-10°C / Vent N-E	Voisin du site Club du Faisan	Odeurs	16 janvier	Alerte Odeur en cours – Travaux d'excavation de tranchées horizontales pour le captage des gaz – Incitation à l'inscription aux alertes d'odeurs en ligne
17 janvier - 14h13	Téléphone	-6.5°C / Vents N/A	Résident Domaine La Seigneurie	Odeurs	17 janvier	
17 janvier - 15h25	Téléphone	-6.5°C / Vents N/A	Résident Domaine La Seigneurie	Odeurs	17 janvier	
30 août -	Téléphone	N/A	Résident Domaine La Seigneurie	Odeurs	30 août	Plainte générale concernant certains épisodes. Demande à la personne de contacter lors des évènements précis
*28 septembre	Téléphone	N/A	Résident Domaine La Seigneurie	Odeurs	28 septembre	Plainte générale concernant certains épisodes. Demande à la personne de contacter lors des évènements précis

* Plainte reçue depuis la dernière réunion

Bilan annuel des visites du MELCCFP

1 visite depuis la dernière rencontre - (21 septembre)

- Aucun commentaire ni observation

3 visites des représentants du ministère en 2023

- Aucune observation précise concernant les opérations quotidiennes

1 avis de non-conformité émis en juin dernier

- La concentration en sulfures totaux du puits P0-09-05C (0,078 mg/L) dépasse la valeur limite de 0,05 mg/L.
- La concentration en coliformes fécaux du puits P0-08-T4 (1 UFC/100ml) dépasse la valeur limite de 0 UFC/100ml.
- Dépassement du tonnage d'enfouissement de 10 668 tonnes sur 330 000 tonnes autorisés. (Décret n^0 1236-2021)
- Réception d'une sanction administrative pécuniaire au montant de 2500$ en lien avec le dépassement de tonnage reçu le 4 octobre.

Divers et prochaines réunions

Prochaine réunion

Dates proposées pour 2024:

- 13 mars 2024
- 5 juin 2024
- 4 septembre 2024
- 20 novembre 2024

Prochaine rencontre

- Validation du rapport annuel
- Validation du calendrier annuel 2024
- Travaux de l’année écoulée et travaux à venir